



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 10ème législature

Roussel-Uclaf

Question orale n° 1076

### Texte de la question

Mme Muguette Jacquaint attire l'attention de M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications sur les consequences des orientations du directoire de Hoechst, Marion, Roussel pour l'emploi et l'industrie pharmaceutique. En effet, dans le cadre d'une restructuration, la direction se dirige vers la suppression de 8 000 emplois au niveau du groupe. Pour le site de Romainville, il semble que deux domaines de recherche ont disparu des objectifs du groupe. Etant donnee son apport dans le secteur pharmaceutique et l'elan donne dans les domaines de la recherche et de l'emploi en Ile-de-France, elle lui demande quelles mesures il compte prendre pour defendre Roussel-Uclaf et ses capacites de recherche et de production.

### Texte de la réponse

M. le president. Mme Muguette Jacquaint a presente une question no 1076.

La parole est a Mme Muguette Jacquaint, pour exposer sa question.

Mme Muguette Jacquaint. Monsieur le ministre delegue a la poste, aux telecommunications et a l'espace, mes chers collegues, Roussel-Uclaf est une entreprise pharmaceutique mondialement connue et reconnue pour son apport, tant en recherche que dans la production pour l'amelioration de l'etat de sante des populations, donc du bien-etre de chaque individu.

Les restructurations aujourd'hui projetees dans le groupe auquel cette entreprise appartient auront des repercussions directes dans les secteurs de la recherche, de l'emploi et sur les capacites de notre pays a maitriser une branche industrielle, indispensable a la grandeur d'un nation, quatrieme puissance mondiale. En effet, l'achat par le groupe allemand auquel appartient Roussel-Uclaf de l'entreprise nord-americaine Marion Merell Dow se traduit par des suppressions d'emplois et des abandons pour le groupe Roussel-Uclaf.

Les sites de Romainville, d'Osny, de Strasbourg sont directement concernes. En decembre, deux domaines de recherche ont disparu du centre de Romainville et les recherches d'endocrinologie ont ete ecartees des objectifs du groupe. D'apres les organisations syndicales et le collectif de salaries et de chercheurs, qui s'est constitue dernièrement, cela se traduit par la suppression de 8 000 emplois sur 42 000. Alors qu'en France, depuis 1985, Roussel-Uclaf a perdu 24 p. 100 de ses emplois, des diminutions d'effectifs auront encore lieu. Ces restrictions engendrent une reorientation des objectifs de recherche et la non-concretisation de mise sur le marche de futurs medicaments permettant de lutter contre des pathologies qui font de graves ravages dans le tiers monde et des maladies telles que le cancer et le sida. Ainsi, Roussel-Uclaf dispose d'une molecule, au stade actuellement de l'experimentation, qui pourrait etre efficace dans le traitement du cancer du sein; or on abandonne cette recherche pour cause de non-rentabilite.

Le groupe Roussel-Uclaf et ses etablissements francais tiennent une place importante dans l'industrie pharmaceutique. Ils peuvent participer au developpement de la recherche et des connaissances, promouvoir des avancees pour mieux repondre aux besoins et a l'amelioration de l'etat sanitaire dans le monde.

L'efficacite de l'industrie pharmaceutique francaise regresse: 71 principes actifs ont ete decouverts pendant la decennie 1961-1970; la France etait au deuxieme rang mondial. Pendant la decennie 1981-1990, notre pays n'etait plus qu'au sixieme rang.

Une vraie politique de sante est fondamentale, de l'acces aux soins pour tous a la recherche pharmaceutique. D'ailleurs, le conseil regional d'Ile-de-France a souligne l'interet de voir maintenir les capacites du site Roussel-Uclaf a Romainville. Le conseil regional d'Alsace s'est aussi prononce pour le maintien du site Marion Merrell Dow a Strasbourg. Le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique s'est prononce, lui aussi, pour le maintien du potentiel national.

Monsieur le ministre, Roussel-Uclaf, notamment le site de Romainville, est un element essentiel de l'industrie pharmaceutique. Le maintien du potentiel de recherche et de production est indispensable pour son efficacite. Les reductions d'effectifs prevues auront des repercussions sur sa synergie. C'est pourquoi l'ensemble du personnel, dans sa diversite socioprofessionnelle, et ses representants seront tres attentifs aux elements de votre reponse.

Je vous demande, monsieur le ministre, quelles sont les mesures que vous comptez prendre pour que Roussel-Uclaf Romainville, donc son apport pour l'industrie pharmaceutique, se maintienne dans une optique de progres, de recherche et de developpement ?

M. le president. La parole est a M. le ministre delegue a la poste, aux telecommunications et a l'espace.

M. Francois Fillon, ministre delegue a la poste, aux telecommunications et a l'espace. Madame Jacquaint, vous savez que l'industrie du medicament est engagee dans un processus de profonde reorganisation.

Face a la mondialisation des marches, face aux perspectives de contraintes accrues sur les budgets d'assurance maladie dans les pays developpes, face a l'inflation des couts de la recherche, les grands laboratoires pharmaceutiques conduisent a marche forcee fusions-acquisitions et recentrages sur un nombre limite de domaines therapeutiques majeurs. Une des retombees concretes en est certainement la reorganisation des sites de production et de recherche, et leur specialisation.

La France n'est pas a l'abri de ces restructurations. Mais le gouvernement francais a adopte, depuis l'accord-cadre de 1994, une voie nouvelle dans ses relations avec l'industrie pharmaceutique. La politique du medicament s'appuie aujourd'hui sur des rapports conventionnels negocies entre les pouvoirs publics et les entreprises, bases sur une information mutuelle et une visibilite de moyen terme. Ainsi, cette politique doit trouver ses retombees dans un meilleur developpement des laboratoires, compatible avec la priorite donnee a l'emploi par le Gouvernement.

C'est dans ce contexte qu'il convient d'examiner la restructuration a l'echelle mondiale que conduit actuellement le groupe Hoechst Marion Roussel.

Ce groupe a fait le choix d'une strategie de concentration de ses moyens de recherche sur trois grands centres dans le monde: un aux Etats-Unis, un en Allemagne, a Francfort, et un en France, a Romainville. L'autre centre de recherche situe en France, celui de Strasbourg, est sur le point d'etre repris par un autre industriel francais. D'apres les informations actuellement delivrees par le groupe Hoechst Marion Roussel, Romainville a du ceder des competences a d'autres sites de recherche et abandonner sa vocation concernant l'endocrinologie. Mais en contrepartie, il devient le centre mondial de recherche du groupe dans les domaines des anti-infectieux, des antiviraux, et des maladies de l'os.

Si un plan social a ete negocie portant sur un peu plus de deux cents departements en preretraite, le site de Romainville n'en est pas moins conforte dans son role de production chimique et pharmaceutique.

Il semble donc, d'apres les donnees communiquees par le groupe, que l'activite industrielle en France n'ait finalement ete que peu touchee par la restructuration mondiale du groupe qui a pris, en outre, l'engagement de ne pratiquer aucun licenciement.

Toutefois, l'ensemble du plan strategique et la vision a terme qui le soutient n'ont pas ete explicites par l'entreprise et, madame le depute, le ministre de l'industrie, Franck Borotra, tient a vous faire savoir, par mon intermediaire, combien il est attentif a toute evolution de la structure de Roussel-Uclaf au sein du groupe Hoechst Marion Roussel et combien il attache d'importance aux consequences qu'elle pourrait avoir sur les differents types de production, de recherche et, en definitive, sur l'emploi. Je vous assure que ce dossier fait l'objet de toute l'attention du ministre de l'industrie.

M. le president. La parole est a Mme Muguette Jacquaint.

Mme Muguette Jacquaint. Je vous remercie, monsieur le ministre, de votre reponse. Je souhaite que M. Borotra, qui suit ce dossier, continue d'etre tres attentif a la strategie de l'entreprise Roussel-Uclaf puisque, ainsi que vous le faites remarquer vous-meme, la direction n'a pas fait part d'une maniere tres pointue de ses orientations. Nous souhaiterions, ainsi que l'ensemble des salaries de cette entreprise, connaitre cette strategie.

Et bien sur, si les organisations syndicales et le collectif de salaries et de chercheurs qui s'est constitue

demandent une entrevue au ministre de l'industrie, nous aimerions que celui-ci veuille bien les recevoir.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Jacquaint Muguette](#)

**Circonscription :** - COM

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 1076

**Rubrique :** Chimie

**Ministère interrogé :** industrie, poste et télécommunications

**Ministère attributaire :** industrie, poste et télécommunications

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 mai 1996, page 3283

**Réponse publiée le :** 29 mai 1996, page 3473

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 22 mai 1996